



**Conférence internationale de la finance sociale et solidaire
Lima, Pérou 13 et 14 mai 2015**

Déclaration de Lima

1. Nous vivons de grands changements dans le monde, où l'information à travers la planète est de plus en plus interconnectée et où les capitaux entre les pays sont de plus en plus mondialisés. Dans ce processus, les finances solidaires et éthiques sont assumées par un regroupement de diverses institutions, ayant des approches et des méthodologies différentes, qui renforcent les liens sociaux, fournissent des services financiers, font la promotion de l'investissement social, développent la production de capital social, placent le capital financier au service de l'humanité, créant ainsi une plus grande inclusion sociale, économique et financière.
2. Dans cette logique, du point de vue des coopératives d'épargne et de crédit, des ONG, des fondations, des associations solidaires, des banques communales, des groupes d'épargne et de crédit, les banques sociales et autres établissements de services financiers, viennent mettre en œuvre différentes expériences qui cherchent à promouvoir l'accès des plus pauvres à un système financier au service de la véritable économie. En encourageant l'épargne et en facilitant le crédit, en permettant l'amélioration des capacités des participants afin qu'ils sachent épargner et investir, en articulant les finances aux nécessités de la dynamique territoriale productive et des communautés. Il faut générer l'autonomisation financière des participants, développer leur organisation et leur représentation pour intervenir dans les processus sociaux, promouvoir de nouveaux leaderships en mettant un accent sur le genre et les générations, en pratiquant de nouvelles valeurs qui démontrent que pour bien vivre il existe d'autres façons de faire de l'économie, de faire des affaires, de faire des finances.

3. Les participants à la Conférence internationale de la finance sociale et solidaire de Lima, Pérou, venant de 24 pays, manifestent leur volonté et leur engagement à contribuer à ce processus, en mettant l'accent sur la nécessité de continuer la réflexion et le développement de propositions sur les points suivants :

- Développer une économie et des finances solidaires inclusives, ayant un visage humain, articulées, engagées pour faire face au changement climatique et faisant partie de l'économie mondialisée.
- Renforcer le rapport entre les coopératives et les différentes associations qui se sont développées ces dernières années, en établissant des ponts entre ces secteurs qui se complètent entre eux, faisant partie du renforcement du secteur social de l'économie.
- Renforcer les expériences et les cultures coopératives, en assumant les thèmes de leur intégration, l'offre de produits financiers diversifiés, des taux d'intérêt accessibles, une augmentation de sa base sociale particulièrement dans les zones rurales en intégrant les femmes, les enfants et les jeunes; affirmant l'éducation et la coopération entre les coopératives et renforçant les principes solidaires coopératifs ainsi que l'intégration de plus de technologie afin d'améliorer les systèmes de gestion pour les rendre plus efficaces.
- Promouvoir l'autonomisation financière des participants, en passant du concept de « client » à celui de membre, renforçant ainsi le caractère institutionnel et la représentation sociale, les capacités des participants pour qu'ils interviennent en gestion financière des expériences.
- Intégrer les nouvelles technologies d'information et de communication et l'utilisation des réseaux sociaux dans le développement des finances solidaires.
- Développer des chaînes de valeur avec une approche intégrale d'inclusion sociale et de développement économique territoriale, en construisant des alliances avec les consommateurs, d'articulation de la sécurité alimentaire et d'adaptation au changement climatique et à la gestion des bassins. Par ailleurs, développer l'adaptabilité des produits financiers aux besoins de l'agriculture familiale, système prédominant dans les zones rurales et où se trouvent principalement les plus pauvres.
- Développer des alliances sur la base de la solidarité, partenariats publics – privés – sociaux pour faciliter le volume, l'accès et améliorer les conditions des lignes de crédit, offrir de la formation et de l'assistance technique, techniques

agricoles, renforcer les chaînes de valeur inclusives articulées en marchés solidaires. En établissant parfois le rapport de ces initiatives avec l'État à différents niveaux, particulièrement avec les gouvernements locaux, le secteur éducatif et les programmes sociaux de l'État, afin de renforcer la durabilité des processus.

- Dans le cadre des finances solidaires, il est nécessaire de définir des nouveaux rôles entre toutes les institutions publiques et privées : les institutions financières, l'État, les fondations, les ONG, etc.
 - Développer des expériences d'atténuation et d'adaptation au changement climatique : en améliorant l'architecture rurale, les expériences de promotion des énergies renouvelables, le recyclage des déchets, la conception d'assurances pour les pertes de récoltes dues aux effets du changement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc. afin d'intégrer les objectifs de lutte contre les effets du changement climatique dans les agendas et produits des institutions de finances solidaires.
 - Renforcer l'éducation financière dès l'école, en modifiant les programmes d'enseignement afin d'inclure les thèmes liés à l'épargne et au crédit.
 - Renforcement du rapport global entre les acteurs en allant plus loin que l'emplacement géographique en donnant une attention particulière aux groupes vulnérables : les enfants, les personnes âgées et les femmes.
4. Développer des propositions afin de renforcer l'espace généré au cours de la conférence internationale de la finance sociale et solidaire de Lima, en soulevant les actions qui permettent sa continuité, la réflexion, l'échange d'expériences et les bonnes pratiques, la coordination en réseaux sociaux, la construction de propositions d'incidence des politiques publiques dans les États qui reconnaissent et développent les finances solidaires.
 5. Nous engager à promouvoir la décision des Nations Unies de décréter une année pour les finances solidaires avec un agenda incluant des initiatives publiques, privées et sociales.